

LE PROJET EUROPÉEN EST-IL MORT ?

La montée de l'euroscepticisme et des menaces extérieures hypothèque aujourd'hui l'avenir de l'Union. Mais ces difficultés pourraient aussi lui permettre de rebondir.

Le 26 mai prochain, nous élirons nos 79 députés au Parlement européen. On pourrait se dire qu'une Union qui nous a permis de vivre en paix depuis trois quarts de siècle et a survécu à la crise de 2008, la pire depuis 1929, est là pour durer. Mais ce n'est pas forcément le cas : le Royaume-Uni, la deuxième puissance de l'Union, veut quitter le bateau ; la plupart des pays d'Europe centrale et orientale se sont dotés de gouvernements eurosceptiques et l'extrême droite europhobe monte partout en Europe occidentale. Elle est même arrivée au pouvoir en Italie en 2018, alors que ce pays, troisième

puissance économique de la zone euro, a été longtemps le plus europhile du continent. Bref, à la veille de ces élections, l'avenir de l'Union semble loin d'être assuré.

UNE CONCURRENCE EXACÉRBERÉE

Comment en est-on arrivé là ? Les racines de ces difficultés remontent à l'origine même de la construction européenne. Faute de pouvoir bâtir une véritable Europe politique quelques années après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les « pères fondateurs » avaient choisi de faire une Europe économique sous la forme d'un grand marché. On a

doté ce marché d'une institution, la Commission européenne, pour y garantir une « concurrence libre et non faussée ». Une Cour de justice appuie son action pour garantir que les règles sont bien respectées. Mais il n'est pas question de doter l'Union de moyens significatifs : soixante-deux ans après sa création, son budget n'excède toujours pas 1 % du produit intérieur brut (PIB) européen. Cette logique d'Europe-marché a été poussée plus loin avec l'Acte unique de 1986 qui a libéralisé, au-delà des échanges de marchandises, les flux de capitaux, les échanges de services et les implantations d'entreprises. Et cela sans progrès sensibles en matière d'harmonisation sociale et fiscale.



L'idée de base des « pères fondateurs » était qu'à force de faire des affaires ensemble, nous serions « naturellement » amenés à faire de la politique ensemble. Mais cela n'a jamais vraiment fonctionné. Car dans un tel contexte, chaque pays a intérêt à abaisser le coût du travail pour exporter davantage chez ses voisins. Si un seul pays agit dans ce sens, il peut être gagnant, mais si tous mènent la même politique, tout le monde est perdant, parce que le coût du travail, c'est aussi le revenu des travailleurs et de leur famille. Et l'abaisser partout implique de réduire la demande intérieure dans toute l'Europe, entraînant une faible activité et du chômage.

Idem sur le plan fiscal : chaque Etat a intérêt à abaisser les impôts sur les revenus et le patrimoine des plus riches ainsi que sur les bénéfices des entreprises pour les attirer ou éviter qu'ils s'en aillent. Si un Etat le fait, il peut être gagnant, mais si tous le font en même temps, ils sont obligés, en contrepartie, d'accroître les impôts sur les pauvres et les classes moyennes, moins mobiles que les plus fortunés. Ce qui suscite de la défiance à l'égard de l'Union européenne. Les effets de ce *dumping* social et fiscal ont été accentués par les élargissements de l'Union, qui ont accru les écarts de niveaux de vie en son sein.

Facteur aggravant, la volonté d'établir une concurrence non faussée sur le marché européen a amené à démanteler les politiques nationales de soutien à telle ou telle entreprise. Mais sans construire pour autant à la place une politique industrielle européenne. Raison pour laquelle les Européens ont collectivement loupé le coche des révolutions technologiques de ces dernières décennies. Au bout du compte, cette concurrence exacerbée a nourri tensions et jalousies, freinant l'intégration politique.

LES FAIBLESSES DE LA ZONE EURO

La chute du mur de Berlin et la réunification allemande ont néanmoins permis un progrès inattendu de l'intégration en ouvrant la voie à la création de l'euro en 1999. Avec, dans un premier temps, des effets positifs sur l'économie de la zone grâce à une forte baisse des taux d'intérêt. Mais les défauts de sa construction (règles, gouvernance, absence de solidarité...) et le fait que l'Allemagne ait adopté à ce moment-là une politique déflationniste avec le chancelier Gerhard Schröder ont creusé des déséquilibres importants au sein de la zone euro. La crise de la zone en 2010 a mis en évidence ces graves faiblesses.


Au cours des années suivantes, plusieurs d'entre elles ont été comblées, avec la création du Mécanisme européen de stabilité (MES), la mise en place de l'union bancaire et l'intervention massive de la Banque centrale européenne (BCE) pour soutenir l'activité. Pour autant, l'affaire n'est pas terminée : l'union bancaire reste incomplète, les interventions du MES trop tardives et, surtout, les politiques budgétaires trop restrictives et les politiques déflationnistes du marché du travail demeurent partout en place. Les interventions de la BCE ont sauvé l'euro, mais elles ont aussi

enrichi banquiers et spéculateurs, auxquels elles ont sauvé la mise, et accru le patrimoine des plus riches en faisant monter les prix des actifs. Pendant que les pauvres et les classes moyennes subissaient la baisse des dépenses publiques et la hausse de la précarité de l'emploi. Il n'est guère étonnant, dans ce contexte, que l'euro-scepticisme progresse malgré l'amélioration de la situation économique dans la zone euro.


Est-ce à dire que l'avenir de la construction européenne serait sombre ? Pas forcément, car les graves difficultés qu'elle rencontre pourraient devenir autant d'opportunités. L'attitude agressive de Vladimir Poutine aux portes de l'Europe tout comme le désengagement américain devraient nous pousser à nous doter (enfin) d'une politique de défense et extérieure commune. L'agressivité de Donald Trump sur le terrain commercial pourrait aussi obliger l'Allemagne à accepter enfin de relancer la demande intérieure en Europe pour réduire les excédents de la zone euro. Tandis que la crise italienne pourrait contraindre à revoir les règles de fonctionnement de la zone parce qu'on ne peut pas (mal) traiter sans danger l'Italie de la même façon que la Grèce. Quant au Brexit, il montre que hors de l'Union européenne, personne n'attend même une ex-grande puissance comme le Royaume-Uni.

De plus, après l'affaire NSA-Snowden, les temps semblent mûrs pour une politique industrielle européenne afin de réduire, à terme, notre dépendance à l'égard des firmes américaines du numérique. La transition énergétique pourrait aussi permettre de relancer l'intégration en investissant ensemble massivement pour nous passer du gaz russe et du pétrole saoudien. Il ne s'agit pas seulement d'agir pour le climat : nous avons quasiment épuisé les énergies fossiles sur notre territoire et si nous ne sommes pas capables de nous en passer rapidement, nous ne pourrions pas maintenir nos modèles sociaux et notre niveau de vie. Enfin, confrontés aux difficultés budgétaires des Etats et aux problèmes politiques que posent des systèmes fiscaux de plus en plus injustes, les temps semblent également mûrs pour s'attaquer enfin sérieusement au dossier de l'harmonisation fiscale. Bref, l'Europe ne peut certes pas continuer longtemps avec ses modes de fonctionnement actuels, mais elle pourrait en changer plus vite qu'on ne le croit généralement.

■ Guillaume Duval



L'Europe
ne peut pas
continuer avec
ses modes de
fonctionnement
actuels, mais
elle pourrait
en changer
plus vite qu'on
ne le croit



LES DIX DOSSIERS CLÉS

Agriculture, zone euro, commerce international, migrations... Autant de sujets traités par les institutions communautaires. Ils affectent tous la vie quotidienne des citoyens qui éliront le nouveau Parlement européen.



1. ZONE EURO

Des réparations encore précaires

En 2010, la crise avait fait apparaître les malfaçons de la monnaie unique : la zone ne surveillait ni les dettes privées ni les déficits extérieurs qui s'accumulaient dans certains de ses membres. Pourtant, les Etats ont dû venir au secours des banques qui s'effondraient à cause de dettes privées irrécouvrables. La zone ne disposait pas non plus d'outils pour aider des pays en crise budgétaire. Avec pour conséquence une contagion de la défiance qui faillit emporter l'euro.

NOUVEAUX OUTILS. Depuis, son architecture a été modifiée pour corriger plusieurs de ces défauts. Avec, d'abord, le Mécanisme européen de stabilité (MES), créé en 2012 et doté potentiellement de 700 milliards d'euros pour venir en aide aux pays en difficulté, à condition qu'ils acceptent d'être mis sous tutelle. Le MES ne peut intervenir que tardivement cependant, lorsque la situation est déjà dégradée. Et les conditions imposées au pays aidé ne font l'objet d'aucun contrôle du Parlement européen. Parallèlement, une union bancaire a été lancée en 2012 pour éviter le cercle vicieux entre difficultés des banques et des Etats qui

avait failli emporter l'euro. C'est désormais la Banque centrale européenne (BCE) qui s'assure que les plus grandes banques ne prennent pas de risques excessifs. Et si un problème intervient quand même, les dirigeants européens décideront ce qu'il convient de faire.

Un fonds européen a aussi été créé, financé par les banques, pour les renflouer sans que les contribuables soient mis à contribution. Mais il reste insuffisant pour une crise sérieuse et le mécanisme de décision, complexe, n'a pas encore été mis à l'épreuve. Enfin, la BCE a acheté massivement des titres de dettes publiques et privées pour faire baisser les taux d'intérêt auxquels entreprises et Etats se financent. Ce qui a injecté des milliers de milliards d'euros dans la zone. Le total des titres détenus par la BCE représente 40 % du produit intérieur brut (PIB) de la zone euro, dont 25 % du PIB en titres de dette publique. Ce qui signifie que cette dette a été mutualisée sans le dire.

CARENES. La zone euro a été sauvée, mais elle n'est pas tirée d'affaire. La politique de la BCE a en effet enrichi banquiers et spéculateurs et poussé les prix des actifs (actions, immobilier) vers le haut, accroissant la fortune des plus riches. Tandis que les politiques budgétaires restrictives toujours en place, orientées vers une baisse des dépenses publiques, et les politiques du marché du travail fondées sur la flexibilisation de l'emploi et la baisse du coût du travail dégradent les conditions de vie des couches moyennes et populaires.

■ Guillaume Duval

2. FISCALITÉ

Un échec total

Plus de soixante ans après sa création, l'Union européenne reste une zone au sein de laquelle règne une féroce concurrence fiscale entre ses pays membres. Au-delà de l'harmonisation, partielle, des règles de TVA, les Etats membres n'ont jamais réussi à débiter un minimum de convergence fiscale.

Il y a certes une bonne raison à cela. Le niveau des prélèvements obligatoires – les impôts plus les cotisations sociales – reflète le degré de socialisation que chaque espace démocratique national juge adapté. A la question de savoir comment et jusqu'où il faut taxer les revenus et le patrimoine des plus aisés, à quel âge et avec quel argent on peut partir en retraite, comment et combien de temps indemniser les chômeurs, etc., les réponses peuvent être légitimement différentes selon les sociétés. On peut rêver d'une Europe engagée dans une convergence sociale ou qui taxerait ses riches de la même façon. Ce ne serait possible que dans la mesure où chacun de nous se sentirait d'abord Européen et serait prêt à ce que ses impôts permettent d'indemniser le chômeur grec ou le malade polonais. Mais la « société européenne » n'existe pas.

A l'inverse, les entreprises font circuler à peu près sans obstacle leurs biens, leurs services et leurs

lieux de production au sein de l'Union. Dans un tel espace économique intégré, mesurer et taxer les profits de la même façon paraît logique. Mais il n'en est rien. Mis à part les entreprises cotées, qui doivent suivre des normes comptables internationales adoptées par l'Europe, pour les autres, les profits ne sont même pas mesurés de manière identique. Et pour toutes les entreprises, cotées ou pas, ils sont taxés très différemment d'un pays à l'autre : entre les 9 % hongrois et les plus de 30 % français, la fourchette est large.

VOL DE RECETTES. Et c'est sans compter avec le comportement de l'Irlande, du Luxembourg et des Pays-Bas, dont les fiscs permettent aux multinationales, grâce à différentes techniques, d'échapper aux impôts de leur pays d'origine. Les LuxLeaks ont révélé des taux d'imposition des profits de 1 % à 3 % au Luxembourg, une enquête de la Commission européenne a montré qu'Apple avait bénéficié en Irlande d'un taux d'imposition de ses profits européens de 0,005 %... On n'est plus dans la concurrence fiscale mais dans le vol de recettes de la part de pays soi-disant partenaires, encourageant des pratiques de transferts artificiels des profits. Aussi bien en matière de concurrence fiscale que de lutte contre les paradis fiscaux, l'Europe telle qu'elle fonctionne n'est pas la solution, elle est le problème.

■ Christian Chavagneux

3. AGRICULTURE Une politique de moins en moins commune

Il y a tout juste un an, la Commission européenne présentait son projet de « cadre financier pluri-annuel » pour les années 2021-2027. Autrement dit le budget de l'Union pour les sept prochaines années, sur lequel le nouveau Parlement va devoir se prononcer. Si ce dernier suit les préconisations de l'exécutif bruxellois, la PAC, la politique agricole commune, risque de n'avoir plus grand-chose de commun.

La Commission a proposé d'allouer à l'agriculture 365 milliards d'euros courants (pour 27 Etats membres), soit 28,5 % du budget de l'Union. Un effort historiquement faible. Pour la période précédente (2014-2020), la PAC avait reçu 403 milliards (pour 28 Etats membres), 36 % du total. Le Brexit n'est pas seul en cause dans la réduction proposée. A périmètre égal (l'UE à 27) et en

euros constants (hors inflation), le budget agricole baisserait de 15 %, et même de 28 % pour l'enveloppe affectée à l'environnement et au développement rural^[1]. Afin d'accroître à moyens constants les fonds de l'Union pour la lutte anti-immigration et la défense.

MOINS DE CONTRAINTES. De plus, au nom de la « subsidiarité », les Etats auront une latitude beaucoup plus grande dans l'affectation des dépenses agricoles. L'Union continuera de définir des objectifs généraux en matière économique, sociale et environnementale, mais il sera plus facile aux Etats d'arbitrer contre l'environnement et l'emploi afin de défendre leurs positions respectives sur un marché unique dérégulé et très concurrentiel.

L'agriculture bio progresse peu, de 5 % de la surface cultivée en 2010 à 7 % en 2017. Et l'emploi

continue de s'effondrer : 4,2 millions d'exploitations ont disparu de 2005 à 2016. Ce ne sont pas seulement les petites structures qui disparaissent (65 % des 10,5 millions de fermes font moins de 5 hectares) : au cours de ces dix années, les seules exploitations dont le nombre a augmenté sont celles de plus de 100 hectares, qui détiennent déjà 53 % de la surface agricole. Et si les aides de la PAC, qui bénéficient avant tout aux grandes exploitations parce qu'elles sont essentiellement assises sur le nombre d'hectares, servaient aussi à défendre une agriculture riche en emplois et pauvre en pesticides ?

Il sera plus facile aux Etats d'arbitrer contre l'environnement et l'emploi

■ Antoine de Ravignan

[1] Voir sur <https://bit.ly/2Udon2h>

L'Union européenne commence enfin à essayer de se faire respecter des Gafa



4. COMMERCE INTERNATIONAL Des accords de plus en plus larges, mais contestés

L'Union européenne est la première puissance commerciale mondiale, devant la Chine et les Etats-Unis. Elle est aussi le principal pourvoyeur et bénéficiaire d'investissements directs étrangers dans le monde. Qu'a-t-elle fait de cette puissance ?

UNE ORIENTATION TRÈS LIBÉRALE. Si elle s'inscrit dans les règles multilatérales de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qu'elle soutient, l'Union a aussi contourné le blocage des négociations commerciales qui se tenaient à l'OMC en développant des accords bilatéraux, où se jouent des rapports de force plus directs. En dix ans, près de 25 accords sont entrés en vigueur ou en application provisoire avec une soixantaine de pays, sans compter huit nouveaux accords en négociation et cinq en cours de modernisation. En 2005, les accords bilatéraux couvraient moins d'un quart du commerce international réalisé par les Etats membres. Une proportion montée à un tiers en 2017 et qui pourrait atteindre deux tiers si toutes les négociations en cours se soldent par des accords.

La politique commerciale européenne fait l'objet de nombreuses critiques, en particulier du fait de son déficit de transparence et de contrôle

démocratique. Un bilan détaillé de ses résultats économiques n'a jamais été vraiment dressé. Or, comme le souligne la commission d'évaluation du Ceta (l'accord avec le Canada) mandatée par le Premier ministre français, « les bénéfices à attendre des accords de libre-échange ont par le passé été surestimés par leurs promoteurs, tandis que les conséquences distributives en ont été minimisées et les externalités négatives [notamment environnementales, NDLR] tout simplement ignorées » [1].

Face à ces critiques, la Commission européenne a répondu... en développant des accords dits de nouvelle génération, qui portent sur des sujets de plus en plus larges ! Ils ciblent surtout les « obstacles non tarifaires au commerce », c'est-à-dire les normes de protection sanitaire, alimentaire, sociale ou environnementale, qu'il faudrait libéraliser. Ce qui a suscité de nouvelles contestations citoyennes aboutissant à une remise en cause des négociations d'un traité avec les Etats-Unis, tandis que la ratification de l'accord avec le Canada n'est toujours pas terminée plus de quatre ans après la fin des négociations. Une politique commerciale trop libérale et très contestée, tel est le résultat de la dernière décennie.

■ Mathilde Dupré

[1] Voir sur <https://bit.ly/2VHWThi>

5. POLITIQUE INDUSTRIELLE

Retour vers le réel

L'Europe a d'abord été bâtie autour du marché et de la concurrence. C'est pourquoi la Commission européenne a consacré beaucoup d'efforts depuis 1957 à démanteler les politiques industrielles nationales en faisant la chasse aux aides d'Etat susceptibles de fausser cette concurrence sur le marché commun puis unique. Mais dans le même temps, du fait d'un budget très restreint et des difficultés politiques à se mettre d'accord à ce sujet, aucune politique industrielle européenne n'a émergé. Les seuls contre-exemples, Airbus dans l'aéronautique et Ariespace dans le spatial, sont nés en dehors du cadre proprement communautaire, par des coopérations entre Etats. Et dans l'état actuel du droit européen, il n'est pas sûr qu'on réussirait à refaire ce genre d'opérations sans se heurter à un veto de la Commission européenne.

DÉPENDANCE. Du fait de cette absence de politique industrielle, contrairement au Japon, aux Etats-Unis ou à la Chine, et aussi de la très grande ouverture de son marché intérieur, l'Europe a raté les dernières vagues d'innovations technologiques : microélectronique,

ordinateurs, téléphonie mobile, Internet. Suite aux révélations d'Edward Snowden en 2013 sur les opérations de la NSA, l'agence des Etats-Unis en charge du cyber-renseignement, et à l'arrivée sur les marchés européens des multinationales chinoises, massivement soutenues par leur Etat et un système financier opaque, les Européens ont fini par se rendre compte de l'état de faiblesse et de dépendance où les conduisait ce manque de politique industrielle.

Avec notamment le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en vigueur en 2018, différentes actions sur le terrain de la concurrence et de la propriété intellectuelle et d'autres sur le terrain fiscal, l'Union européenne commence enfin à essayer de se faire respecter des Gafa, les géants américains du numérique. Parallèlement, l'Union s'est dotée en février dernier d'un premier cadre commun de contrôle des investissements étrangers. La Commission a aussi quelque peu assoupli sa doctrine en matière de fusions pour permettre plus aisément la création de géants européens, même si elle vient de s'opposer à celle de Siemens et d'Alstom dans le ferroviaire. Mais en matière de politique industrielle à proprement parler, on en reste toujours aux balbutiements, même si la Commission voudrait réorienter le prochain budget européen (2021-2027) vers le soutien à la recherche et l'innovation, en rognant notamment sur la politique agricole commune et les fonds de cohésion. ■ G. D.

6. INSTITUTIONS

Ce sont toujours les chefs d'Etat qui fixent l'agenda

En prenant ses fonctions en 2014, le Luxembourgeois Jean-Claude Juncker avait promis que la Commission qu'il s'apprêtait à présider serait « *hautement politique* ». Sous-entendu : moins technocratique et moins soumise aux grands Etats membres que la précédente, dirigée par José Manuel Barroso. De fait, Jean-Claude Juncker a été désigné, à l'issue d'une procédure inédite dite du « Spitzenkandidat » (tête de liste), à sa nouvelle fonction après avoir dirigé la liste du PPE (Parti populaire européen, droite), le groupe politique ayant obtenu le plus de voix lors des élections au Parlement européen de mai 2014.

Cette méthode, non prévue par les traités européens, était destinée à combler le déficit

démocratique souvent accolé à la Commission. Reste que l'exécutif bruxellois a, par ses fonctions, une nature hybride : politique en tant qu'initiateur quasi exclusif des textes de loi européens ; administrative en tant que gardien du respect des traités. Surtout, les moyens limités dont elle dispose, du fait de la faiblesse du budget européen notamment, la rendent dépendante de la volonté des Etats membres. Et plus encore en temps de crise. Reste également que si, depuis le traité de Maastricht (1992), le Parlement et le Conseil de l'Union (formé des ministres nationaux par domaine de spécialité) sont sur un pied d'égalité pour adopter les normes européennes sur la plupart des sujets, c'est *de facto* le Conseil des chefs d'Etat et de

gouvernement qui fixe pour l'essentiel le contenu et le tempo de l'agenda européen.

CHASSES GARDÉES. Si les Etats membres veulent ne rien faire, rien ne bouge vraiment, surtout lorsque l'on touche aux domaines régaliens (défense, justice, politique étrangère...) couverts par le vote à l'unanimité. *A contrario*, c'est parce qu'ils se sont tous rangés sans mollir derrière Michel Barnier que celui-ci a pu négocier en position de force avec le Royaume-Uni à propos du Brexit. Le système du Spitzenkandidat, critiqué par des chefs d'Etat comme Emmanuel Macron, qui le juge trop favorable aux grands partis européens (PPE, Parti socialiste européen), s'appliquera-t-il de nouveau cette année ? La plupart des formations en lice ont désigné leur candidat. Mais l'éclatement probable du Parlement en groupes plus faibles pourrait rendre difficile la désignation d'un président de la Commission s'appuyant sur une majorité solide. ■ Yann Mens



7. ÉNERGIE-CLIMAT

Des perspectives fuyantes

C'est sur les économies d'énergie qu'il va falloir mettre les bouchées doubles

L'Union européenne va-t-elle relever son ambition climatique et, surtout, s'en donner les moyens ? Le 28 novembre dernier, la Commission a défendu sa vision d'une Europe « neutre

pour le climat » en 2050. Par rapport à l'objectif actuel à même échéance, une baisse de 80 % des émissions de gaz à effet de serre, le saut est important ^[1] et mettrait l'Union en phase avec l'accord de Paris sur le climat.

Le 18 mars dernier, les eurodéputés ont voté à une large majorité une résolution (non contraignante) en faveur

de cette proposition. Ils ont également réclamé un renforcement des exigences à l'horizon 2030 : viser une baisse des émissions de 55 %, au lieu des actuels 40 % (par rapport à 1990). Cependant, les Etats membres ne sont toujours pas d'accord sur un relèvement de leur ambition commune à 2030 et 2050. Ce sera un défi d'y parvenir d'ici à 2020 et d'honorer ainsi les engagements onusiens. Sept seulement (Finlande, France, Allemagne, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Italie) ont adopté un objectif de neutralité (ou allant au-delà des - 80 % en 2050), ce qui ne signifie pas qu'ils soient bien partis pour y arriver.

ACCÉLÉRER LA CADENCE. Si l'on regarde le chemin parcouru, l'Union respecte déjà son engagement d'avoir réduit de 20 % ses

émissions en 2020. Elle était parvenue à - 22 % en 2017. Mais ce résultat est en partie imputable à la crise de 2008. Et depuis 2014, les émissions, loin de poursuivre leur baisse, ont augmenté. Entre autres causes, la propension non maîtrisée des Européens à rouler plus, dans des voitures toujours plus grosses. L'évolution actuelle n'est pas compatible avec les - 40 % visés en 2030, eux-mêmes en grand décalage avec la trajectoire qu'exigerait l'accord de Paris, comme l'ont reconnu en mars les eurodéputés. Si, du côté des énergies renouvelables, l'Europe devrait atteindre son objectif de 20 % de sa consommation finale en 2020, malgré certains Etats très à la traîne ^[2], elle va devoir accélérer la cadence pour arriver aux 32 % visés en 2030. Mais c'est surtout pour les économies d'énergie qu'il faudra mettre les bouchées doubles. En raison d'une demande d'énergie repartie à la hausse depuis 2014, la consommation a reculé

8. EUROPE SOCIALE Enfin des avancées

L'Europe sociale a fini par se réveiller. Ce n'était pas gagné. « *En Europe, les gouvernements sont plutôt de droite, de centre droit, voire nationalistes. Le Parlement européen est de centre droit. A la Commission, seuls huit commissaires sur 28 sont sociaux-démocrates... Pourtant, depuis deux ans, des progrès importants ont été réalisés* », explique Philippe Pochet, directeur général de l'Institut syndical européen (ETUI) et auteur d'*A la recherche de l'Europe sociale*, à paraître en mai aux éditions PUF.

LE VIRAGE DU DÉTACHEMENT. Les pérégrinations de la directive sur le travail détaché de 1996 symbolisent cette longue hibernation suivie d'un dégel. Le fait que des travailleurs de l'Union européenne soient payés selon le salaire minimum et les horaires légaux en vigueur dans le pays d'accueil mais qu'ils puissent conserver la protection sociale de leur pays d'origine a en effet provoqué des abus. Les faibles cotisations sociales des pays d'Europe centrale et orientale (Peco) sont devenues un levier puissant de *dumping* social. Mais le 29 mai 2018, la révision de la directive sur le travail détaché adoptée par les eurodéputés a marqué un changement majeur. Désormais, la durée du détachement est limitée à une année (contre deux auparavant) et, à travail égal, un travailleur détaché devra percevoir

la même rémunération – pas seulement le salaire minimum – qu'un travailleur local (salaire brut, primes, avantages des conventions collectives...). Quant au transport routier, qui avait été sorti de cette révision, il a fait l'objet, le 4 avril dernier, d'un vote au Parlement européen. Les Peco ont conservé quelques avantages compétitifs, mais des avancées sont à signaler pour les chauffeurs (repos à l'hôtel et non plus dans la cabine, retours plus fréquents dans le pays d'origine, salaire égal à travail égal...).

Au-delà de ces acquis spécifiques, la perspective d'un Smic européen est encore lointaine. Quant au texte qui a donné le jour, en novembre 2017, au « socle européen des droits sociaux », s'il est à saluer sur le plan des grands principes (salaire équitable, égalité femmes-hommes, droit à la protection de la santé, à la formation...), il demeure non contraignant. Sans faire de bruit cependant, plusieurs directives protègent et améliorent le quotidien des Européens (équilibre vie privée et vie professionnelle, congé paternité, troubles musculo-squelettiques...). D'autres sont en chantier, comme la révision de la directive sur les cancers professionnels. Ou en projet pour ce qui concerne les contrats de travail et les nouvelles formes d'emploi. L'Europe sociale ne galope pas, mais elle a repris sa marche.

■ Sandrine Foulon

de 9 % seulement entre 2005 et 2017, quand l'Europe s'est engagée à atteindre - 13 % en 2020 et - 26 % en 2030 [3].

L'Europe n'arrivera pas à relever ambition et normes communes si, parallèlement, elle ne change pas de philosophie. L'impératif climatique se fracasse aujourd'hui sur les inégalités entre régions et Etats membres. Malgré les efforts pour mettre en place une « Union de l'énergie » (l'Union européenne dépend encore à 70 % du charbon, du pétrole et du gaz largement importés), le chacun pour soi domine. Le chemin vers la neutralité climat de l'Europe passe par de nouvelles règles du jeu économique pour plus de solidarité entre ses citoyens. ■ A. R.

[1] L'objectif de neutralité climat signifie que les émissions de gaz à effet de serre doivent être ramenées pratiquement à zéro pour ne pas excéder la capture naturelle du CO₂ par les forêts et les prairies.

[2] La France en était à 16 % en 2016, très loin de son objectif national de 23 % en 2020.

[3] Traduction en grandeur absolue des objectifs de - 20 % en 2020 et - 32,5 % en 2030 formulés par rapport à une trajectoire « au fil de l'eau ».

9. IMMIGRATION Chacun pour soi et des frontières pour tous

Jusqu'en 2015, la majorité des pays de l'Union a pu faire comme si le problème des arrivées de migrants sur le sol européen concernait les seuls pays riverains de la Méditerranée (Grèce, Italie, Espagne). Le règlement européen de Dublin, qui prévoit que le pays qui doit examiner la demande d'asile d'un exilé est le premier Etat membre par lequel il entre dans l'Union, donnait à cette indifférence une caution juridique. Lorsqu'en 2015, les flux en provenance de Turquie ont soudain bondi, certains pays européens, emmenés par l'Allemagne, ont décidé de suspendre provisoirement l'application du texte pour accueillir ces migrants. Mais leur élan de générosité n'a pas été accompagné d'un effort de solidarité de toute l'Union. Les Etats membres se sont péniblement

entendus sur un accord par lequel ils s'engageaient à accepter sur leur sol respectif un contingent de migrants arrivés en Grèce et en Italie.

SOUS-TRAITANTS EXTÉRIEURS.

Chacun a cependant appliqué ce texte comme il a voulu, voire pas du tout, à l'instar de certains pays d'Europe centrale et orientale. Après quoi, invoquant la nécessité d'éviter les noyades en Méditerranée, les pays de l'Union se sont employés à chercher des sous-traitants extérieurs qui bloquent les migrants avant que ceux-ci arrivent sur le sol européen et donc que les Etats membres aient à examiner leur demande d'asile. C'est ainsi qu'ils ont signé en mars 2016 avec la Turquie un accord selon lequel, en échange de concessions financières notamment, celle-ci s'engageait à empêcher les migrants de quitter son territoire pour gagner la Grèce.

Le succès numérique de cette méthode a incité l'Italie à équiper les garde-côtes libyens, dont les liens avec des trafiquants et des milices qui contrôlent des régions entières du pays sont ambigus, afin qu'ils rattrapent les embarcations de migrants quittant leur pays. De fait, les départs depuis la Libye ont chuté en 2018, et c'est vers l'Espagne que les migrants ont quitté l'Afrique en plus grand nombre l'an dernier.

Au-delà de l'évolution des flux globaux vers l'Europe qui ont chuté depuis le pic de 2015-2016, la logique voudrait que soit instauré un mécanisme permanent de répartition des demandeurs d'asile entre pays européens. Mais cela supposerait de réformer le règlement de Dublin, ce à quoi s'oppose toujours la majorité des Etats membres, laissant de nouveau les pays riverains de la Méditerranée se débrouiller. ■ Y. M.



En matière de défense, l'Union européenne commence à sortir de sa torpeur



10. DÉFENSE On avance, mais dans quel ordre de bataille ?

Une armée européenne ? Ce n'est pas pour demain. Mais en matière de défense, l'Union européenne commence à sortir de sa torpeur. Depuis 2016, elle affirme collectivement sa volonté « d'autonomie stratégique ». Un projet stimulé d'abord par la nouvelle agressivité russe aux frontières orientales de l'Union avec l'annexion de la région ukrainienne de Crimée en 2014, mais aussi par des menaces qui prennent une ampleur nouvelle (terrorisme, cyberattaques...) et par les déclarations de Donald Trump menaçant de désengager les Etats-Unis de l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) si les membres européens de l'Alliance ne partageaient pas davantage le fardeau financier de la défense du continent. Pour l'heure, ce projet « d'autonomie stratégique » de l'Union est encore sur les fonts baptismaux.

Sur le plan communautaire, le projet de Fonds européen de défense (FED), lancé en juin 2017 et qui doit financer la recherche et le développement de systèmes d'armes complexes au niveau de l'Union, dispose pour des travaux préliminaires de 600 millions d'euros. Mais son financement pourrait grimper à 13 milliards d'euros pour la période

2021-2027, si le projet de budget de l'Union est adopté en l'état après les élections de mai prochain au Parlement européen.

AVEC OU SANS LES ÉTATS-UNIS ? Autre mécanisme, entre 25 gouvernements volontaires cette fois, la coopération structurée permanente en matière de défense, lancée en décembre 2017, compte une trentaine de projets (formation, équipement...). Cependant, ces initiatives ne se concrétiseront vraiment que si les pays de l'Union européenne sont d'accord sur les objectifs politiques et stratégiques qu'ils poursuivent. S'agit-il de défendre d'abord le territoire européen, priorité des pays d'Europe centrale et orientale mais aussi des pays nordiques, tous voisins de la Russie ? Ou de lancer ensemble des opérations extérieures au continent, en Afrique par exemple, comme le réclame la France pour juguler les menaces terroristes ? Surtout, quelle doit être l'autonomie de l'Union face à l'Otan ? Pour beaucoup de pays européens, à commencer par l'Allemagne, l'Alliance atlantique, c'est-à-dire la puissance de feu américaine, nucléaire comprise, est encore considérée comme le meilleur garant de leur défense. Or, à vue humaine, l'Union ne sera pas capable de procurer une assurance comparable. Se passer des Etats-Unis supposerait un coût financier considérable. Et s'il se confirme, le départ du Royaume-Uni, doté de la plus forte armée européenne avec celle de la France, compliquera l'équation d'une « autonomie stratégique » de l'Union. ■ Y. M.